Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L^me ANNÉE

N° 18.

LAUSANNE

2 Mai 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Causerie scientifique. — Revue d'Allemagne. — Chronique scolaire : Suisse. Berne. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Examens des classes primaires supérieures, Vaud : Orthographe. Composition. Arithmétique. Comptabilité — Leçons de choses. — Orthographe. Rédaction. — Economie domestique. — Chant. — En classe.*

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

La télégraphie sans fil et Inventions diverses.

La télégraphie sans fil est une des sciences qui réserve à l'humanité les plus étranges surprises : dès maintenant, ses applications sont on ne peut plus intéressantes. Grâce à elle, des navires parcourant de très grandes distances restent en communication avec la côte et peuvent notamment recevoir du secours en cas d'accident ; le récent sinistre du *Volturno* vient d'en donner une preuve éclatante. Aujourd'hui, des « conversations » sont possibles entre des points éloignés de 3000 et 4000 kilomètres.

Mais là où l'emploi de la télégraphie sans fil devient vraiment magique, c'est dans les dernières expériences effectuées près de Berlin ; l'ingénieur Wirth est parvenu à diriger de terre un navire ne portant aucun équipage. C'est là une application qui peut avoir des suites très importantes.

Les expériences en question ont eu lieu sur la Wannsee et le navire employé était naturellement de dimensions réduites, mais le principe reste le même. Le bateau était une réduction d'un navire de guerre ; c'est dire qu'il portait tous les engins qui, sur ces navires, doivent être manœuvrés par des hommes : canons, cloche d'alarme, fusées, etc. Le bateau avait une longueur de quinze mètres ; il portait une batterie d'accumulateurs et des appareils récepteurs

d'ondes, que manœuvrait « le capitaine » placé à terre. Il suffisait de toucher tel ou tel bouton pour obtenir immédiatement le mouvement du bateau dans un sens ou dans un autre, pour le voir avancer et mieux encore pour le voir se mettre en position de combat: agitation des cloches, explosion des fusées, mise en action du canon.

On comprendra toute l'importance d'une pareille application de la télégraphie, lorsqu'on saura que les appareils de réception des ondes placés sur le bateau étaient munis d'une disposition leur permettant de recevoir seulement les ondes émises par le capitaine placé à terre ; ce serait en effet déplorable si n'importe quel poste pouvait actionner le navire, car alors la flotte ennemie aurait, elle aussi, une action sur sa marche, et l'application cesserait d'avoir de l'intérêt.

Les conséquences de pareilles expériences sont incalculables ; si, en effet, des essais plus nombreux donnaient les résultats que les premières expériences permettent d'espérer, on arriverait à pouvoir non seulement diriger à distance un navire, mais aussi des torpilles et encore des ballons dirigeables. Les torpilles qu'un navire de guerre envoie sur le cuirassé ennemi manquent souvent leur but, et cela pour la raison qu'elles sont expédiées du bord dans une direction déterminée ; si pendant qu'elles voyagent le cuirassé change de place, elles sont irrémédiablement perdues et avec elles ce qu'elles ont coûté, soit environ 30 000 francs pièce ! Avec la direction par télégraphie sans fil, on les conduira comme par la main du navire expéditeur au cuirassé qui doit les recevoir. Les ballons dirigeables pourront de même être envoyés seuls à travers les airs ; on les munira d'appareils de photographie qui fonctionneront au moment voulu, grâce à une onde spéciale qu'on leur enverra ; et les ballons reviendront à terre avec une ample moisson de documents sur les positions de l'ennemi ; on pourra, d'ailleurs, sans crainte, rapprocher les ballons des troupes ennemies, car si, par malheur, les balles de celles-ci les touchent et les font tomber à terre, on n'aura pas de mort d'hommes à déplorer.

Enfin, la direction des navires à distance permettra peut-être un jour de pouvoir aller porter secours à des bâtiments en détresse

sans risquer, comme c'est le cas souvent, d'exposer à une mort certaine l'équipage sauveteur.

En présence de pareilles découvertes, on reste vraiment confondu et l'on se demande qu'elle sera la vie, non pas même de nos petits-enfants, mais de nos enfants quand ils seront parvenus à l'âge actuel de leurs parents ; un des hommes les plus qualifiés pour répondre à une question de ce genre était certes Edison, qui a joué un si grand rôle dans les inventions pratiques de notre époque.

Edison a prophétisé un certain nombre de transformations qu'il nous a paru intéressant de résumer ainsi ; ceux de nos lecteurs qui ont l'esprit porté vers la littérature trouveront peut-être dans l'énoncé de ces prophéties matière à des romans vraiment palpitants !

Edison déclare d'abord que nous connaissons fort peu de chose des forces de la nature, et que viendra un jour où la télégraphie, la téléphonie et l'emploi de la télégraphie sans fil seront reléguées au musée des antiquités ; les hommes trouveront dans la nature une autre façon d'utiliser ces fameuses ondes sur lesquelles est basée la télégraphie sans fil. Il appuie son idée sur le fait que le radium, découvert il y a, en somme, peu de temps, est une force incroyable, dont on est loin d'avoir tiré quant à présent tout le parti possible. Il existe certainement d'autres corps que nous pourrons mettre à notre service. Edison est naturellement d'avis que l'avenir est à l'électricité pour les moyens de transport ; la vapeur est destinée à disparaître totalement ; les événements sont là pour prouver qu'Edison ne se lance pas dans des utopies ; depuis longtemps les savants se sont préoccupés de l'épuisement du sol en réserves de houille, et, que l'humanité le veuille ou non, il faudra bien qu'elle cherche à produire de la force autrement que par le charbon. De plus, l'électricité offre aux hommes mille commodités que ne permet pas la houille ; les transports d'électricité se font à des distances de plus en plus grandes. L'électricité pouvant être fabriquée par les chutes d'eau et aussi par la force des marées, l'homme pourra donc sous peu se passer du charbon, non seulement pour actionner ses moyens de transport, mais aussi pour faire marcher toutes ses machines.

Comme chacun le sait, le papier est une substance qui use une quantité considérable des forêts de la terre au cours d'une année ; l'homme doit aussi prendre ses précautions de ce côté. Edison prédit qu'avant un siècle on ne fera plus de livres en papier et que l'on emploiera à la place de ce dernier des feuillets de nickel réduits à une épaisseur extraordinairement faible, feuillets qui présenteront tous les avantages du papier avec quelques inconvénients en moins ; les livres en nickel seront, par exemple, complètement à l'abri de la dent des rats et de bien d'autres causes de destruction du papier.

Edison prévoit des transformations radicales dans l'industrie du meuble. Pour lui, le bois va disparaître de l'ameublement : il sera remplacé par l'acier. (Il est de fait qu'une maison américaine vient de lancer des meubles en acier.) Un meuble coûte quatre ou cinq fois moins en acier qu'en bois, et l'acier peut être recouvert d'un vernis qui lui donne un aspect agréable. Sa durée est autrement longue que celle du bois.

Pour la construction, Edison prévoit aussi la suppression du bois, qui est si dangereux en cas d'incendie, et son remplacement par le ciment armé qui affronte le feu sans défaillir et a une résistance à l'usure pour ainsi dire indéfinie.

Pour l'aviation, le grand problème du jour, Edison n'est pas d'accord avec ses contemporains, et il déclare que les types actuels d'aéroplanes sont destinés à disparaître très rapidement, pour être remplacés par des appareils qui s'enlèveront de terre verticalement, pour voler ensuite. Il est certain que la nécessité, pour les aéroplanes actuels, d'avoir un grand espace de terrain pour se lancer est une gêne considérable ; cela rend même l'emploi de l'aéroplane impossible dans des pays très boisés ou très montagneux, dans lesquels les espaces sans arbres ou plats n'ont pas une étendue suffisante.

Enfin Edison prévoit encore la fabrication de l'or à échéance assez brève, et la création de machines remarquables qui se chargeront de la fabrication d'objets faits de différentes matières, comme un vêtement par exemple ; on placera à une extrémité de ces machines les ingrédients nécessaires à la fabrication de l'objet et celui-ci ressortira tout fait à l'autre extrémité.

Ces prédictions, que tous nos lecteurs reconnaîtront comme parfaitement réalisables, nous font prévoir bien des étonnements, auprès desquels le bateau sans équipage, dont nous parlions plus haut, n'est rien. MARCEL HEGELBACHER.

REVUE D'ALLEMAGNE

Deux questions importantes sont en discussion, ces derniers mois, dans la *Société des instituteurs du royaume de Prusse* : celle de la réforme de la formation professionnelle du corps enseignant et celle de la revision de la loi sur les traitements.

L'arrêté du ministère des cultes, du 1er juillet 1901, qui règle la question de la *formation professionnelle du corps enseignant primaire*, doit être revisé dans ce sens que les écoles normales soient élevées au même rang que les écoles moyennes supérieures, savoir : le gymnase classique, le gymnase réal et l'école réale supérieure. L'école normale de l'avenir ne devrait plus se diviser en école préparatoire et en école normale proprement dite, mais former un établissement absolument homogène, comprenant sept classes dont les six premières serviraient à la culture générale et la dernière à l'instruction professionnelle. Les branches scientifiques seraient enseignées par des maîtres ayant fait des études universitaires; (actuellement la grande majorité des maîtres des écoles normales sont d'anciens instituteurs ayant parfait leurs études et subi une série d'examens). Chaque série d'études se terminerait par un examen. Après trois années de service, chaque instituteur sorti d'une telle école normale serait admis, sans autre, aux études universitaires, au même titre que les jeunes gens ayant parcouru une école réale supérieure. Parmi les candidats ainsi préparés seraient ensuite choisis les maîtres principaux et les directeurs des écoles normales ainsi que les fonctionnaires principaux des autorités de surveillance et d'administration.

Quant à la *revision de la loi sur les traitements*, le corps enseignant primaire demande depuis une dizaine d'années à être placé dans la même classe que les secrétaires de l'administration générale touchant un traitement de 2000-4000 Mk. Les avis sont encore partagés sur la question de l'égalité complète des traitements des instituteurs de la campagne et de ceux de la ville. Beaucoup voudraient laisser aux villes la possibilité de dépasser le maximum. La question recevra prochainement sa solution.

Dans le *grand-duché de Bade*, les instituteurs ne sont pas entièrement satisfaits de la loi sur les traitements, du 9 juillet 1910, et en demandent la revision. Ils demandent que les maîtres principaux et les maîtresses principales reçoivent le même traitement que les fonctionnaires de l'administration moyenne ; les premiers reçoivent actuellement un traitement de 1600-3200 Mk, les seconds de 1700-4100 ou même 4500 Mk, suivant qu'ils font partie de l'administration d'un arrondissement ou de l'administration centrale. Il faut dire que la loi les range tous dans la même classe, mais avec une grande différence dans les traitements. Les instituteurs demandent en outre l'augmentation des traitements des maîtres et maîtresses nommés provisoirement qui ne reçoivent que 1000 Mk. On com-

prendra mieux cette revendication quand on saura que, en moyenne, les instituteurs et institutrices ne sont nommés à un poste définitif qu'a partir de leur huitième année de service (42 % entre la dixième et la douzième), que le 38 % des instituteurs et institutrices occupent des places provisoires et que les augmentations pour années de service ne partent que de la date de la nomination définitive. C'est pourquoi la Société des instituteurs demande que le nombre des instituteurs et institutrices nommés provisoirement soit limité à un cinquième de l'effectif total et que les augmentations pour années de service partent de la sixième année. Elle demande enfin la suppression de ce qu'on appelle l'enseignement combiné : pour éviter que le maître dépasse le maximum légal des heures de leçons (32) — ce qui lui donnerait droit à un supplément de traitement — on l'oblige, dans plus de la moitié des communes scolaires du grand-duché, à réunir deux classes pour un certain nombre de leçons. Ajoutez à tout cela que dans 486 écoles le nombre des élèves dépasse 70 par classe, et vous ne trouverez pas exagérées les revendications brièvement résumées ci-dessus.

L'Allemagne possède depuis 1875 une *Commission scolaire de l'empire*, composée de six membres et qui s'occupe principalement de tout ce qui concerne le volontariat d'une année. A plusieurs reprises, il a été proposé d'en augmenter considérablement les attributions, même d'en faire un ministère impérial des écoles. Mais toutes ces tentatives ont été repoussées par le Reichstag. Il vient cependant d'adopter une proposition tendant à faire de la Commission scolaire de l'empire une autorité chargée avant tout d'étudier l'organisation scolaire de l'étranger et devant centraliser tous les renseignements y relatifs. Dépourvue de tout pouvoir législatif, administratif ou autre, elle serait un pendant de ce que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord appellent « Bureau of Education ».

La Commission scolaire de l'Empire vient de repousser une requête de la Société des instituteurs de l'Allemagne tendant à ce que les élèves des écoles normales soient admis à subir l'examen de *volontaires d'une année* avant leur examen final. Il leur faudra, comme par le passé, quatorze années d'études avant d'y être admis tandis que les jeunes gens venant d'un gymnase y arrivent après neuf années d'études.

J'ai eu plus d'une fois l'occasion de parler ici même de la *lutte entreprise contre la mauvaise littérature*. Les nombreuses associations fondées dans ce but avaient l'impression, ces derniers temps, que leurs efforts soutenus commençaient à porter des fruits. Mais ce ne fut qu'une satisfaction temporaire. Les « fabricants » de mauvaise littérature, inventant de nouveaux moyens, se servant en particulier, de titres plus anodins, ont recommencé à inonder le marché de leurs productions dangereuses. Dans le but de parer à ce nouveau danger, il s'est fondé un *Bureau ou Office central pour les livres populaires* ayant pour but de centraliser tout ce qui concerne la lutte entreprise et de prodiguer les renseignements à tous ceux qu'intéresse le mouvement. Il mettra en vente des écrits des meilleurs auteurs jusqu'à la valeur d'un mark et créera un service d'automates dans les gares et autres emplacements favorables. Dans beaucoup d'écoles allemandes, les maîtres encouragent les élèves en leur remettant un joli petit volume chaque fois qu'ils leurs apportent deux brochures contenant des récits malsains.

Il a été dressé une statistique très suggestive concernant l'aptitude du corps *enseignant primaire au service militaire*. Des 91 643 instituteurs en fonction, en 1911, dans les écoles primaires de la Prusse, 41 388 (45,1 %) avaient rempli leurs devoirs militaires tandis que les autres n'avaient été reconnus aptes que sous certaines conditions ou mêmes déclarés inaptes. La proportion de ces derniers était plus élevée parmi les instituteurs nés dans une ville que parmi ceux nés à la campagne. Ce qui frappe dans ces chiffres est le fait suivant : tous les jeunes gens ne présentant pas un certificat médical bien en ordre sont rigoureusement refusés lors des examens d'admission dans les écoles normales. On en conclut que, s'il y a tant d'instituteurs inaptes au service militaire, cela provient en grande partie du surmenage intellectuel auquel ils sont soumis pendant leurs études et à ce qu'ils n'ont pas assez l'occasion de se livrer à des exercices physiques. C'est pourquoi on commence à introduire les sports dans les écoles normales. Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — **Exposition nationale**. *Littérature, édition, bibliothèque.* — Le Bulletin de l'Institut International de Bibliographie estime à 11 638 810, y compris les incunables (livres imprimés avant 1500), le total des livres parus depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours. Alors qu'en 1500 il parut 1200 livres, ce chiffre s'éleva à 174 875 en 1908. La Suisse a contribué pour une large part à toute cette production littéraire, scientifique et autre. Ainsi, en 1913, la bibliothèque nationale a pu collectionner en publications nouvelles près de 12 000 pièces.

Nous ne possédons, malheureusement, pas encore une véritable statistique de la production littéraire en Suisse.

Cependant, l'Exposition nationale de Berne s'efforcera de nous présenter un tableau complet des forces productrices littéraires de notre pays. Ainsi, presque tous les ouvrages, brochures et publications édités en Suisse depuis la dernière Exposition nationale de 1896, à Genève, seront réunis en une vaste bibliothèque qui pourra être consultée gratuitement par les visiteurs.

Les Colonies de vacances à l'Exposition nationale. — Les œuvres philanthropiques et parmi celles-ci la protection de l'enfance sont largement représentées à l'Exposition. A cet effet, M. le pasteur Billeter, à Lyss, a entrepris de traiter l'histoire des colonies de vacances de 1905 à 1913, histoire qui constituera une image fidèle de ce que nous faisons en Suisse en faveur des enfants en âge de scolarité, de constitution faible et malingre.

BERNE. — **La pénurie d'instituteurs**. Un honnête concierge d'hôtel avait lu dans les journaux que le village oberlandais de la Lenk avait de la peine à trouver un instituteur.

Il se présenta et adressa à l'autorité communale une lettre qu'on trouva « joyeuse » :

« Je me présente, dit-il, puisque vous n'avez personne. J'ai beaucoup voyagé,

jusqu'à Genève, et je me sens capable de donner de bonnes leçons de géographie. Pour l'orthographe, je m'en charge, mais de la nouvelle seulement, celle qu'on écrit comme on veut ; les enfants la comprendront plus facilement et moi aussi. »

Se non è vero è bene trovato !

BIBLIOGRAPHIE

Silhouettes pour frises et travaux enfantins, par Mlle H.-S. Brés, Inspectrice générale des écoles maternelles. Un volume grand in-8° avec illustrations en noir et couleurs. Broché 1 fr. 50. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Les enfants ont sans doute inventé eux-mêmes le découpage des images avant que l'on songe à écrire des livres pour le leur apprendre systématiquement, mais voici tout de même des conseils et modèles bons à suivre sous la forme d'un pimpant volume, guide très simple et très clair dû à la plume autorisée d'une des plus distinguées spécialistes de l'enseignement dans les écoles enfantines. Il ne s'agit plus seulement de « coller au mur » ou dans des albums au petit bonheur, des bonshommes ou des animaux quelconques découpés dans des paperasses de rebut ; on peut intéresser l'enfant bien davantage en lui proposant de constituer de véritables frises qu'animeront des couleurs et des sujets variés. Sur des fonds unis de papier peint bon marché, on leur fera coller des silhouettes ou des images qui figurent des scènes vivantes ; tous les contes de fées par exemple peuvent y passer pour la plus grande joie des petits qui choisissent la scène qui leur plaît le mieux. Ces frises seront l'œuvre de plusieurs, quand on voudra y intéresser collectivement plusieurs enfants. Ils auront chacun une spécialité interchangeable : l'un s'occupera des animaux, l'autre des personnages humains, un troisième des arbres et des fleurs, un quatrième des maisons, etc... C'est, comme le dit l'auteur, « une leçon sans paroles, utile à donner de très bonne heure afin de faire pressentir aux enfants ce que valent l'entr'aide et l'union des bonnes volontés pour une œuvre commune ». On voit le parti énorme que non seulement les maîtresses des classes enfantines, mais tout aussi bien les mamans et les sœurs aînées qui doivent amuser les petits, peuvent tirer de cet exercice intéressant, éducatif à un haut degré grâce aux qualités de patience, d'attention, de dextérité, qu'il développe peu à peu.

A titre d'exemples, le petit guide dont nous parlons donne douze sujets de frises très différents, avec la manière détaillée de les exécuter, des patrons de silhouettes, des indications de couleur, etc. Enfin il contient encore un résumé de méthodes recommandées pour d'autres travaux froebeliens : perforage et piquage, broderie, couture, coloriage, et les indications nécessaires pour l'établissement d'un théâtre d'ombres chinoises pour les écoles et les familles.

Reçu : *Union des instituteurs primaires genevois. Rapports administratifs, sur l'activité de la Société. Année 1913*. Cette brochure renferme un compte rendu de la charmante réunion organisée du 20 au 28 mars 1913 par cette association. Il est dû à la plume de M. R. Tissot.

PARTIE PRATIQUE

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES, VAUD.

Examens annuels de 1914.

Dictée : **Un essaim d'abeilles.**

Pour les trois années. — La ruche bouillonne et déborde déjà de flots noirs et vibrants : c'est une agitation inconcevable. Affolées, les abeilles se meuvent en cercles compacts du haut en bas des parois verticales, comme une pâte vibrante remuée par une main invisible. La reine parcourt, éperdue, haletante, la foule véhémente qui tourne et retourne en tous sens. Le signal est donné. On dirait que toutes les portes de la cité s'ouvrent en même temps d'une poussée subite et insensée, et la foule noire s'en évade et en jaillit en un double, triple, quadruple jet qui s'évase aussitôt dans l'espace en un réseau sonore tissu de cent mille ailes exaspérées et transparentes. Pendant quelques minutes, le réseau flotte ainsi au-dessus du rucher dans un prodigieux murmure de soieries diaphanes : il ondule, il palpite comme un voile que des mains invisibles soutiendraient dans le ciel. Enfin, il se dirige tout entier vers le tilleul, le poirier, le saule, où la reine vient se fixer comme un clou d'or auquel il accroche une à une ses ondes musicales. — (*2me et 3me années.*) — Ensuite le silence renaît, et cette assourdissante grêle d'or qui, toujours en suspens, retentissait sans répit sur tous les objets d'alentour, se réduit à une grosse grappe inoffensive et pacifique suspendue à une branche d'arbre. Les abeilles ont l'air de prisonnières délivrées. — (*3me année.*) — L'homme peut les approcher, déchirer le rideau blond et tiède que forment autour de lui les tourbillons retentissants, les prendre dans la main, les cueillir comme une grappe de fruits; elles sont aussi douces, aussi inoffensives qu'une nuée de libellules, et, confiantes en l'avenir, elles se soumettent à tout et ne blessent personne.

Sujets de composition.

1. Une gare. — 2. Un jour de moisson. — 3. Devant une fourmilière. — 4. Portrait d'un boudeur. — 5. Il n'y a pas de sot métier.

Arithmétique.

(*Année préparatoire, destinée exclusivement aux plus jeunes élèves.*)

1. Un laitier reçoit dans une année 222 912 (233 232) kg. de lait à 17 $^1/_2$ ct. le kg. Il le revend fr. 0,22 le litre. Quel sera son bénéfice brut, sachant que le litre de lait pèse 1032 gr.? R. fr. 8510,40; fr. 8904,40.

2. La pièce de 5 fr. en argent a un diamètre de 37 mm. et une épaisseur de 2 $^1/_2$ mm. Quelle serait la valeur d'une pile de 5 fr. haute de 1 $^3/_4$ (2 $^1/_4$) dm. et quelle serait la longueur obtenue en plaçant ces pièces les unes à côtés des autres? R. 2,59 m.; 3,33 m.

3. G. On veut reconstituer une vigne triangulaire ayant 51,2 (37,5) m. de base et 37,5 (25,6) m. de hauteur. Le minage revient à fr. 17, 50 par are et les autres frais (barbues, échalas, etc.) aux $^4/_5$ de cette somme. Quel sera le coût total? R. 302,40; fr. 151,20.

3. **F**. Laura pouvait acheter, le 1er juin, 2400 (3600) kg. d'anthracite à fr. 60 la tonne. Elle a préféré attendre au 1er décembre et a dû payer comptant fr. 6,75 par quintal. Combien a-t-elle perdu, en tenant compte de l'intérêt de l'argent à 5 % l'an ? R. fr. 14,40 ; fr. 21,60.

Première année.

1. Après avoir débité les $^2/_7$ ($^4/_9$) puis les $^3/_5$ ($^3/_{10}$) d'une pièce de fromage, il est resté un morceau qui, vendu à fr. 1,50 le kg., a produit fr. 5,40 (6,90). Quel était le poids total de la pièce de fromage ? R. 31,5 kg. ; 18 kg.

2. Une bille de chêne, d'un volume de 1,62 (1,98) m³, a donné, une fois sciée, 8 (11) planches ayant chacune en moyenne 4,5 m. de long, 5 dm. de large et 6 cm. d'épaisseur. Exprimez le déchet : 1° en fraction ordinaire ; 2° en % ? R. $^1/_3$ ou 33 $^1/_3$ % ; $^1/_4$ ou 25 %.

3. **G**. Un verger a une superficie de 2 ha. 14 ca. (3 ha. 19 ca.). On en vend une parcelle carrée qui, sur le plan, à l'échelle de $^1/_{500}$, a 13 (17) mm. de côté. Le reste est loué pour la somme totale de fr. 400 (550). Quel est à un centime près, le prix de location de l'are ? R. fr. 2 ; fr. 1,83.

3. **F**. On fait dissoudre 7 $^1/_2$ (10 $^1/_2$) kg. de sucre dans 6 (8) litres d'eau. Le sirop ainsi obtenu est mis dans 15 (19) bouteilles. Calculez à 1 cl. près, la contenance d'une bouteille, la densité du sucre étant 1,5. R. 73 cl. ; 78 cl.

Deuxième année.

1. Laurent a emprunté fr. 10 000 (8000) au 5 %. Il verse chaque année une somme de fr. 1000 (800) pour l'intérêt et l'amortissement de sa dette. Combien devra-t-il encore après le versement de la 4me annuité ? R. 7844,94 ; fr. 6275,95.

2. Un contribuable a payé en 1913, tant à l'Etat qu'à la commune, comme impôt sur sa fortune immobilière, une somme totale de fr. 1088,85 (819,20). Calculez le montant de sa fortune, sachant que la commune réclame le 70 (60) % de l'impôt payé à l'Etat, lequel perçoit 1 ‰ pour les premiers fr. 25 000 ; 1 $^1/_2$ ‰ sur les fr. 75 000 suivants, et 2 ‰ sur les valeurs supérieures à francs 100 000 ? R. 351 500 ; fr. 287 250.

3. **G**. Une glace carrée, de 8 (7,5) mm. d'épaisseur pèse 43,2 (46,08) kg. Que coûtera, à fr. 8,50 le m., le cadre nécessaire pour entourer cette glace, la densité du verre étant 2,4 ? (Ajouter 10 % pour les angles.) R. fr. 56,10 ; fr. 59,84.

3. **F**. Pour faire une douzaine de draps ayant 3 m. de long et 2,25 m. de large, on emploie de la toile mesurant 90 (81) cm. de largeur et coûtant fr. 1,20 le m., escompte 5 %. Quelle économie aurait-on réalisée en achetant, au prix de 1,50 le m., escompte 2 %, de la toile ayant 1,35 (1,215) m. de largeur ? R. fr. 14,40 ; fr. 16.

COMPTABILITÉ.

Première année. — **Prix de revient d'un jardin.**

En vue de créer un jardin, j'ai acheté, à raison de fr. 0,80 le m², une vigne rectangulaire longue de 37,5 m. et large de 25 m.

Les droits de mutation se sont élevés à 39 ‰ et les frais d'acte à 1 $^1/_4$ % du prix d'achat.

L'arrachage des ceps a coûté fr. 4 par are et le défonçage du sol fr. 0,16 par m².

La clôture entourant le jardin a coûté fr. 3,60 le m. Au milieu de l'enclos, j'ai fait installer, à raison de fr. 0,10 le l., un réservoir long de 1 $^3/_5$ m.; large de 1 $^1/_4$ m. et profond de 96 cm. La canalisation pour amener l'eau m'est revenue aux $^5/_8$ du prix du réservoir.

J'ai acheté en outre :

a) 8,4 m³ de fumier à fr. 11,25 le m³.

b) 24 arbres fruitiers à fr. 1,75 l'un.

c) 24 tuteurs à fr. 0,90 pièce.

Pour planter les arbres et faire divers aménagements, il m'a fallu payer 6 $^3/_4$ journées à fr. 4,80.

Enfin, j'ai eu quelques autres frais s'élevant au 45 % du prix des journées.

A combien me revient ce jardin ? R. fr. 1943,20.

Deuxième année. — **Liquidation d'une entreprise.**

Une société industrielle s'est dissoute, réalisant son actif de la manière suivante :

a) Les bâtiments se sont vendus fr. 98 250.

b) Une place carrée, de 49,5 m. de côté, a été adjugée à fr. 4 le m².

c) La vente des machines a produit fr. 23 840.

d) Celle des autres outils et du matériel de bureau fr. 5192.

e) Les marchandises en magasin, taxées fr. 91 200, ont trouvé amateur au 62 $^1/_2$ % du prix de la taxe.

f) Des créances diverses pour 18 456 ont été négociées au 50 % de leur valeur.

g) Une somme de fr. 48 500 est déposée en banque, augmentée de ses intérêts au 3 % pendant 7 mois et 6 jours.

Le passif est composé :

1° De 240 obligations de fr. 500 chacune, plus l'intérêt d'un semestre, à 4 $^1/_2$ % l'an.

2° De diverses factures s'élevant à fr. 5248,61.

3° Des frais de liquidation se montant au 2 $^1/_4$ % de l'actif.

Le solde doit se partager entre six actionnaires. Calculez la part de chacun, sachant que A. possède 17 actions; B. 23; C. 70; D. 48; E. 15 et F. 27.

R. A. fr. 10 119,25; B. fr. 13 690,75; C. fr. 41 667,50; D. fr. 28 572; E. fr. 8928,75; F. 16 071, 75.

(Communiqué par F. Meyer.)

LEÇONS DE CHOSES

LES MEUBLES ET LES USTENSILES DE LA MAISON PATERNELLE (*Suite.*)

L'armoire.

Notre appartement contient deux sortes *d'armoires*. Les unes sont *fixées* à la paroi ou creusées dans les murs de la maison; elles ne peuvent se déplacer. Les autres sont *mobiles*, comme les différents meubles de l'habitation.

L'armoire mobile est donc un meuble. Elle se compose de trois parties : le *cadre*, les *rayons* ou *tablettes* et la *porte*. Certaines armoires sont doubles et ont, par conséquent, deux portes. La porte est fermée à clé,

Le menuisier et l'ébéniste fabriquent les armoires avec du bois de sapin, de chêne, de noyer, etc. Dans leur travail ils emploient aussi des vis et des clous de fer, de la colle et du vernis. Les armoires de luxe ont une grande glace appliquée sur leur porte et se nomment *armoire à glace*.

On se sert de l'armoire pour ranger la vaisselle, les aliments, le linge et les vêtements et préserver les objets de la poussière.

Le lavabo.

Le *lavabo* est un meuble de la chambre à coucher. C'est une sorte de table, formée de deux *tablettes*, d'un *châssis* avec un ou deux *tiroirs* et de quatre *pieds*. Le châssis est relevé en arrière de façon à former une espèce d'étagère. Certains lavabos sont surmontés d'une *glace*.

Le lavabo est fait de bois par le menuisier. La tablette supérieure est très souvent de *marbre* ou de bois *laqué* ou *ripoliné* en blanc.

Cette tablette supporte tous les objets nécessaires à la toilette. On y voit la cuvette de faïence ou de porcelaine, la carafe et le verre à eau, les peignes, les brosses, les savons, etc. Les linges de toilette sont suspendus à des barres de bois placées sur les côtés du lavabo.

La commode.

La *commode* est un meuble de la chambre à coucher et de la chambre de ménage. Comme son nom l'indique, elle est très utile dans la maison.

La commode se compose du *plateau* ou dessus, du *châssis* et de trois ou quatre *tiroirs*. Le plateau forme avec le châssis une sorte de cadre dans lequel on glisse les tiroirs. Ceux-ci se tirent au moyen de deux *boutons* ou de deux *poignées* ; ils peuvent se fermer avec une serrure et une clé.

Les tiroirs de la commode servent à renfermer beaucoup de choses, surtout de menus objets ; on y place les mouchoirs de poche, les bas et les chaussettes, les chemises, les jupons, les linges de toilette, les serviettes et les nappes, etc.

La commode est recouverte d'un joli tapis sur lequel on place des vases, des albums, des cadres à photographies, etc.

DICTÉES

L'armoire. L'armoire est un meuble bien utile. Elle renferme des aliments, de la vaisselle, des vêtements et du linge, qu'elle abrite contre la fumée et la poussière. La porte de l'armoire se ferme au moyen d'une serrure et d'une clé. Les armoires doubles ont deux portes.

Le lavabo. Comme le lit, le lavabo est un meuble de la chambre à coucher. Il porte sur sa tablette de marbre tous les ustensiles nécessaires à la toilette. On y voit une cuvette, des peignes, des brosses, du savon, des serviettes, une glace, etc.

La commode. La commode a un dessus, un châssis et plusieurs tiroirs. Les

tiroirs ont des poignées, une serrure et une clé. On renferme dans la commode beaucoup de petits objets : des bas, des chemises, des linges de toilette, des serviettes, etc. Le dessus de la commode est recouvert d'un tapis.

C. Allaz-Allaz.

ORTHOGRAPHE. RÉDACTION

L'équipement du soldat.

Dans ces salles crépies à la chaux, ornées d'armoires et de rayons de bois blanc, sentant affreusement le cuir et la naphtaline, on nous gratifia successivement d'une tunique à col rouge et à boutons brillants, d'un képi, d'un sac, d'un ceinturon jaune muni de cartouchières, d'une capote longue et bleue. Lorsque nous nous rencontrions en passant d'une salle à l'autre, c'étaient des rires... la gaîté d'enfants qui se déguisent. Toutefois, où nous redevînmes tout à fait sérieux, ce fut lorsque un armurier nous remit à chacun notre baïonnette et notre fusil, fusil gras, bronzé, extrêmement lourd, fusil de guerre avec lequel nous apprendrions à tirer, c'est-à-dire à donner la mort.

La journée du soldat.

Dès quatre heures et demie du matin, la diane nous jetait à bas de nos lits. Aucune hésitation n'était permise; et tout de suite, le pantalon hâtivement enfilé, on devait, immobile, répondre à l'appel que criait le chef de chambre d'une voix enrouée.

Par les deux grandes fenêtres ouvertes, on entendait les oiseaux qui se réveillaient à leur tour dans les tilleuls, et le trompette de garde qui courait sur le gravier de la terrasse pour aller répéter de l'autre côté de la caserne son aigre sonnerie.

Sitôt lavés, habillés, équipés, on nous réunissait dans le corridor où nous prenions nos armes aux râteliers, et nous allions faire l'exercice dans un pré voisin. Le petit jour gris s'éclairait lentement. A l'entour, le quartier reprenait vie; les premiers passants surgissaient. Alors nous rentrions déjeuner. Ensuite nous repartions pour le terrain de manœuvre, où nous exercions, sans discontinuer, jusqu'à midi. Nous revenions à la caserne dans la poussière de la route, brûlés par le soleil. Après la soupe, l'après-midi se passait à des théories, à des nettoyages d'armes ou de vêtements.

Le service de garde.

Pénible besogne puisqu'elle s'ajoute, sans répit ni décharge, aux fatigues d'une pleine journée de travail, en attendant d'y joindre les fatigues du lendemain. Les instructions sont d'être prêt, à toute heure, à toute réquisition. Nulle licence, naturellement, de se déshabiller ou de se déchausser. Dans ce corps de garde, étroit, l'on dort fort mal sur des planches dures, le ventre serré par le ceinturon et les cartouchières, les reins rompus.

Je fus réveillé vers minuit. Un caporal à moitié endormi m'emmena, baïonnette au canon, relever une sentinelle à l'angle de la caserne. Je reçus la consigne et je commençai à me promener de long en large, à déambuler en dépit

de la fatigue et du sommeil, naïvement content d'être là, de m'imposer une tâche.

Un poste.

L'emplacement de notre poste était dans un petit bois. A ce moment de la soirée, l'ombre des arbres y faisait déjà de la nuit. Devant nous serpentait et se perdait le chemin mystérieux, le chemin traître par où pouvait venir la menace, la surprise, l'ennemi. Nous le regardions les yeux dilatés, les oreilles tendues, inquiets de la moindre brise qui passait dans les branches. Et le caporal avait beau nous rassurer en plaisantant, sa voix s'éteignait et il se sentait gagné à son tour par notre obscure, puissante et délicieuse appréhension.

Brusque alerte, un bruit de pas... Mais ce n'est rien, rien qu'un des nôtres, qui nous apporte une gamelle de soupe cuite à la grand'garde. Nous la mangeons avec un appétit excité. (P. L. M.) D'APRÈS R. DE TRAZ.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Pour les trois degrés

Que fait maman ?

PLAN : Maman dans la maison. Ses multiples occupations, Nécessité d'apprendre à les remplir. Qu'est-ce que l'économie domestique ? Maman est l'âme de la maison.

INTRODUCTION : Quand on demande à un enfant ce que fait sa mère, si celle-ci n'exerce pas un métier, l'enfant répond généralement : « Maman ne fait rien. » Tirer parti de cette réponse et faire énumérer les diverses occupations auxquelles se livre la mère de famille durant une journée : préparation des repas, soins du ménage, nettoyage, raccommodage, blanchissage, repassage, travaux du jardin, etc.

Il y a des cuisinières de profession, des blanchisseuses de profession, etc., qui ont fait un apprentissage de leur métier ; la mère de famille est tenue d'être à la fois cuisinière, blanchisseuse. etc. Où, et comment la maman a-t-elle appris tout cela ? 1° En regardant agir sa propre mère ; 2° en recueillant les conseils de ménagères expérimentées ; 3° à l'école ou en lisant après l'école. — Il faut donc que l'enfant soit attentive à ce qui se passe autour d'elle, à la maison aussi bien qu'à l'école, (Proposer à l'observation des élèves une opération ménagère quelconque : la manière de faire un lit, une soupe désignée, etc. ; exiger le compte rendu de l'examen à la leçon suivante), qu'elle questionne, qu'elle note et retienne les leçons et les lectures faites en classes. On ne s'improvise pas bonne ménagère, on apprend à le devenir. (Idée sur laquelle il est nécessaire d'insister.)

La science du ménage s'appelle l'économie domestique L'économie domestique signifie organisation, administration, formation et distribution des biens d'une maison (exemples). Le champ de cette science est très vaste ; il faut apprendre à faire régner l'ordre, la propreté, le bon goût dans le ménage, à n'engager aucune dépense inutile, à tirer le meilleur parti possible des choses et des ressources dont on dispose afin de donner la plus grande somme de bien-être à la famille.

Il faut encore veiller sur la santé de tous, et l'économie domestique s'unit intimement à l'hygiène qui nous apprend comment et par quelles précautions on conserve une bonne santé.

Si, au savoir et au savoir-faire, la ménagère joint une volonté douce et un peu de bonne grâce, elle devient l'âme de la maison : c'est elle qui règle, qui dirige la famille et lui procure, avec le bien-être matériel, la joie d'une vie simple, honnête et vaillante.

Devoirs.

Degré inférieur. — J'aide maman : J'aide maman à faire le ménage ; je porte le bois, j'allume le feu, je lave le légume, etc.. etc. (faire énumérer tous les petits services rendus). — Conclusion : Je suis heureuse d'aider maman parce que je lui évite de la peine ; elle m'appelle souvent sa bonne petite ménagère.

Degré moyen. — L'exemple : Les élèves diront comment toutes les petites filles peuvent devenir de bonnes ménagères en regardant comment fait leur maman. — *Les leçons :* Elles indiqueront aussi qu'elles peuvent apprendre beaucoup en écoutant attentivement les leçons de leur maîtresse.

Degré supérieur. — Développer cette pensée : Ce sont les femmes qui font et défont les maisons.

Résumé.

On appelle *économie domestique* l'organisation et l'administration d'une maison. Pour être bonne ménagère, il faut savoir y entretenir l'ordre, la propreté, le bien-être matériel. Il faut savoir aussi ce qui est nécessaire à une bonne hygiène. Enfin, il faut se préparer à devenir la bonne fée de la maison.

LA SOURCE ET LE LAC

Andantino. — ♩ = 84. Musique de Ad. Delisle, inst.

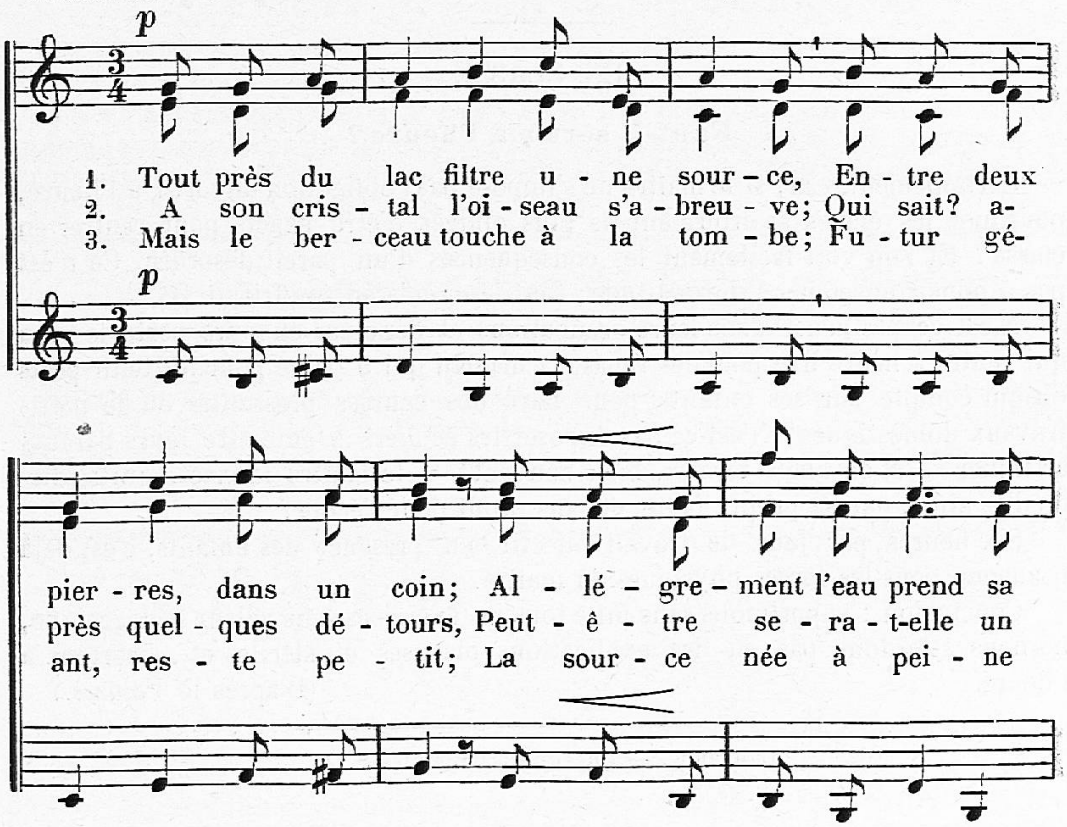

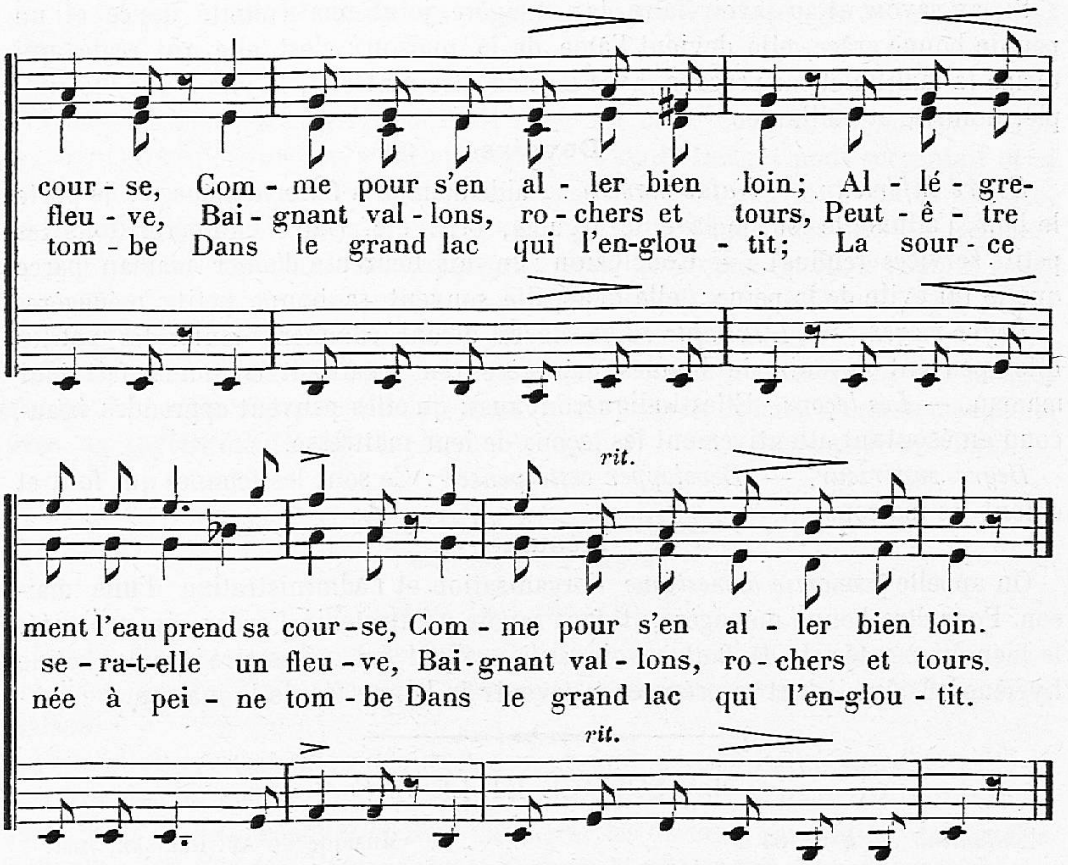

EN CLASSE

Faut-il sortir à l'heure?

Certainement. Car, si le maître ne s'impose pas l'obligation de sortir à l'heure, pourquoi les élèves se croiraient-ils plus obligés d'être exacts pour rentrer en classe? Et l'on voit facilement les conséquences d'un pareil désordre. Ce n'est pas à nous à enseigner l'inexactitude; tout le monde en souffrirait.

N'est-ce pas gêner dans leurs occupations et déranger en pure perte le papa qui rentre à heure fixe pour les repas, la maman qui a peiné pour les tenir prêts ou qui compte sur ses enfants pour faire des courses pressantes ou de petits travaux domestiques? N'est-ce pas exposer les écoliers à entendre leurs parents critiquer — et en quels termes, bien souvent! — le maître inexact, qui se discrédite ainsi, par sa propre faute, et sans profit pour l'école?

Six heures par jour de travail effectif, en présence des enfants, c'est déjà beaucoup pour les forces physiques du maître.

Conclusion : supprimons sans pitié tous les exercices sans valeur pédagogique, ne nous attardons pas en des explications oiseuses et stériles et.... sortons à l'heure. (D'après le *Volume*.)

Lausanne. — Imprimeries Réunies S. A.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Orges : 1600 fr., logement. jardins, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 12 mai.

INSTITUTRICES : Etoy ; 1000 fr., plus augmentation de 75 fr. après 3 ans de service dans la commune, 200 fr. pour indemnité de logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 12 mai. — **Maracon :** 1000 fr., logement et jardin, plus 5 stères de bois ; 12 mai.

Ecoles protestantes de Bulle et Romont.

Un concours est ouvert pour la repourvue de la place de **régente** de la première école de Bulle.

Entrée en fonction dès la nomination. Traitement initial 1200 fr. plus logement. Pour Romont entrée en fonction le 1er octobre, mêmes conditions. Adresser les offres **avant le 15 mai** au Président du Comité Vaudois des Protestants disséminés, **M. Méan,** ancien pasteur, Avenue Davel 8, **Lausanne.** H 11812 L,

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires.

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles, est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes. **Prix modestes.**

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz *LAUSANNE* **Téléphone 1063**

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Maier & Chapuis
Lausanne, rue du Pont

MAISON MODÈLE

Nous offrons toujours un choix superbe en

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés.

COMPLETS

sports tous genres

Manteaux Caoutchouc

10 % *à 30 jours aux membres de la S. P. V.*

Course d'école

Le plus joli but de promenade près de **Lausanne** est sûrement **le bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal avec son **parc aux daims**, grande **volière, singes,** son joli **lac** ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, **Restaurant du lac, Sauvabelin,** Lausanne. — Téléphone 887.

LIBRAIRIE THÉATRALE
FŒTISCH FRÈRES S.A., LAUSANNE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

Scène démontable et transportable
avec tous les décors courants,
pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

	Prix net.
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. —.50
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» —.50
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» —.50
Solo de mandoline, par L. Garden	» —.50
Presque mariée, par C. Natal	» —.50
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» —.60
Ce n'est pas pour les jeunes filles (par G.-A. Sem-Boucherie)	» —.50
A Sainte-Catherine (pr mariage) (par G.-A. Sem-Boucherie)	» —.50
Dans les yeux (pour fillettes) (par G.-A. Sem-Boucherie)	» —.50
Mon prochain » (par G.-A. Sem-Boucherie)	» —.50
La leçon de piano, par A. Ribaux	» —.50

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. —.50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain	» —.50
L'agent arrange et dérange, monologue gai pour homme, pr J. Germain	» —.50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert	» —.50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» —.50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» —.50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» —.50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» —.50

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S.A).

DIEU HUMANITÉ PATRIE

Lme ANNEE. — No 19 LAUSANNE — 9 Mai 1914.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Dumuid**, instituteur, Bassins.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **L. Quartier**, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

EDITION „ATAR". GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par *André Corbaz,*	
1re série (élèves de 7 à 9 ans)	**0.70**
» livre du maître	**1. —**
2me série (élèves de 9 à 11 ans)	**0.90**
» livre du maître	**1.40**
3me série (élèves de 11 à 13 ans)	**1.20**
» livre du maître	**1.80**
Calcul mental	**1.75**
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	**1.50**
Solutions de géométrie	**0.50**
Livre de lecture, par *A. Charrey,* 3me édition. Degré inférieur	**1.50**
Livre de lecture, par *A. Gavard.* Degré moyen	**1.50**
Livre de lecture, par *MM. Mercier et Marti.* Degré supérieur	**3. —**
Premières leçons d'allemand, par *A. Lescaze*	**0.75**
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 1re partie, 7me édition.	**1.50**
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 2me partie, 5me édition	**3. —**
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 1re partie, 3me édition	**1.40**
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 2me partie, 2me édition	**1.50**
Lehr-und Lesebuch, par *A. Lescaze,* 3me partie, 3me édition	**1.50**
Notions élémentaires d'instruction civique, par *M. Duchosal.* Edition complète	**0.60**
— réduite	**0.45**
Leçons et récits d'histoire suisse, par *A. Schütz.* Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	**2. —**
Premiers éléments d'histoire naturelle, par *E. Pittard,* prof. 3me édition, 240 figures dans le texte	**2.75**
Manuel d'enseignement antialcoolique, par *J. Denis.* 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	**2. —**
Manuel du petit solfégien, par *J.-A. Clift*	**0.95**
Parlons français, par *W. Plud'hun.* 16me mille	**1. —**
Comment prononcer le français, par *W. Plud'hun*	**0.50**
Histoire sainte, par *A. Thomas*	**0.65**
Pourquoi pas? essayons, par *F. Guillermet.* Manuel antialcoolique. Broché	**1.50**
Relié	**2.75**
Les fables de La Fontaine, par *A. Malsch.* Edition annotée, cartonné	**1.50**
Notions de sciences physiques, par *M. Juge,* cartonné, 2me édition	**2.50**
Leçons de physique, 1er livre, *M. Juge.* Pesanteur et chaleur,	**2. —**
» » 2me » » Optique et électricité,	**2.50**
Leçons d'histoire naturelle, par *M. Juge.*	**2.25**
» **de chimie,** » »	**2.50**
Pour les tout petits, par *H. Estienne.* Poésies illustrées, 4me édition, cartonné	**2.—**
Manuel d'instruction civique, par *H. Elzingre,* prof. IIme partie, Autorités fédérales	**2. —**

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz *LAUSANNE* **Téléphone 1063**

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires.

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles, est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

LUCERNE Hôtel et Restaurant sans alcool

WALHALLA

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la Gare et du Débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à fr. 1.—, 1.50 et 2.—. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. Salle pour plus de 250 personnes. Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance. Seul hôtel-restaurant sans alcool de la place. — Téléphone 896.

H 132 Lz E. Frœlich, propr.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Vient de paraître :

RECUEIL
DE
MONOGRAPHIES
PÉDAGOGIQUES

PUBLIÉES

à l'occasion de l'Exposition nationale suisse

BERNE 1914

par la Conférence romande des Chefs de l'Instruction publique

sous la direction de

Ed. QUARTIER-LA-TENTE

CONSEILLER D'ÉTAT

Un vol. gd. in-8, 580 pages, broché Fr. 7.50

Préface du recueil de monographies de 1896 (L. Zbinden).
Préface du recueil de monographies de 1914 (Ed. Quartier-la-Tente).
Le recueil de monographies pédagogiques de 1896 (L. Zbinden).
Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et Conférence suisse (Henri Mégroz).
L'instituteur des écoles primaires en Suisse (Ed. Quartier-la-Tente).
L'école populaire suisse (Ed. Quartier-la-Tente).
L'Inspectorat des écoles primaires (Léon Latour).
Les expositions scolaires permanentes suisses (L. Henchoz).
La gymnastique scolaire (U. Matthey-Gentil).
L'enseignement du chant et du solfège dans les écoles suisses (Georges Pantillon).
Les travaux manuels en Suisse de 1896 à 1914 (A. Grandchamp).
Les classes gardiennes et les écoles de plein air (Félix Béguin).
L'éducation des enfants anormaux en Suisse (Dr F. Naville).
L'enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles de la Suisse (Lucie Gremaud).
Les colonies de vacances en Suisse (Eugène Colomb).
La discipline scolaire et la participation de l'école à la justice pénale (Dr Alfred von Overbeck).
A propos de la décoration des salles d'école (Ed. Quartier-la-Tente fils).
L'enseignement ménager en Suisse (Amélie Dupont).
Les bibliothèques scolaires (E. Dévaud).
La parole de nos élèves (L. Zbinden).
L'emploi des projections lumineuses et du cinématographe dans l'enseignement (M. Thiébaud).
Examen pédagogique des recrues (Léon Latour).
L'école primaire tessinoise (Dr Jaeggli).
Quelques considérations sur l'enseignement de l'histoire à l'école primaire (Albert Malsch).
L'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires, secondaires et normales de la Suisse (Dr A. Joss-Matthey).
Les cuisines scolaires à Genève.